

TEP



Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement

Distr.  
RESTREINTE

UNEP/IG.43/INF.5  
25 janvier 1983

FRANCAIS:  
Original: ANGLAIS

Troisième Réunion des Parties contractantes  
à la Convention pour la protection de la  
mer Méditerranée contre la pollution et aux  
protocoles y relatifs.

Dubrovnik, 28 février - 4 mars 1983

RAPPORT  
DE LA PREMIERE REUNION DES STRUCTURES FOCALES  
NATIONALES DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES



PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE  
PROGRAMME D'ACTIONS PRIORITAIRES

Distribution:  
LIMITEE  
MAP/PAP/FP.1  
FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

---

Première Réunion des Structures  
focales nationales du Programme  
d'Actions Prioritaires

Le 9 décembre 1982

Split, 6-8 décembre 1982

RAPPORT  
DE LA PREMIERE REUNION DES STRUCTURES FOCALES  
NATIONALES DU PROGRAMME D'ACTIONS PRIORITAIRES



SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
RAPPORT	1 - 12
ANNEXE I - Liste des participants	
ANNEXE II - Ordre du jour	
ANNEXE III - Budget	
ANNEXE IV - Liste des documents	



## INTRODUCTION

1. La Réunion extraordinaire des Parties Contractantes à la Convention sur la Protection de la Mer Méditerranée contre la pollution et aux Protocoles y relatifs, a exposé dans son rapport l'opinion générale d'après laquelle la somme budgétaire allouée au Programme d'Actions prioritaires /PAP/ doit servir de catalyseur dans d'importants projets à caractères internationaux, multilatéraux, bilatéraux ou nationaux, financés par d'autres sources /UNEP/IG.36/8, paragraphe 63/. Cette Réunion a également décidé que la Réunion des Structures focales nationales du PAP aurait lieu en 1982.
2. Suivant cette décision, le Directeur exécutif du PNUE, en accord avec le Centre d'Activités régionales du PAP, a convoqué la Réunion des Structures focales nationales du PAP. Cette réunion s'est tenue dans les locaux du Centre d'Activités régionales du PAP à Split, du 6 au 8 décembre 1982.

## PARTICIPATION

3. Les Structures focales nationales du PAP, désignées par les Parties Contractantes, ont été invitées à la réunion. En outre, les autres Parties contractantes ont été priées de nommer les Structures focales devant participer à la réunion. Y ont pris part: les Structures focales nationales du PAP ainsi que les représentants de huit Etats côtiers de la Méditerranée, le représentant de la Communauté économique européenne, les délégués de trois Agences spécialisées et organismes des Nations Unies, une organisation intergouvernementale et une organisation nationale.
4. La liste complète des participants est jointe au présent Rapport /Annexe I/.

Ordre du jour 1: Ouverture de la Réunion

5. M. Aldo Manos, Coordinateur du Plan d'Action pour la Méditerranée a

ouvert la Réunion au nom du Dr. Mostafa K. Tolba, Directeur exécutif du PNUE. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, il a exprimé sa satisfaction quant aux travaux effectués par le Centre d'Activités régionales du PAP concernant le programme en général et l'organisation de cette Réunion en particulier; il a également exprimé sa reconnaissance pour le soutien apporté par le gouvernement yougoslave. M. Manos a rappelé que le Directeur exécutif du PNUE avait envoyé une lettre au Ministère des Affaires Etrangères de la R.S.F. de Yougoslavie, le remerciant de ses efforts effectués en vue de fournir au PAP/CAR de nouveaux bureaux et équipements, et de l'aide apportée aux activités faisant partie du Plan d'action pour la Méditerranée. Il a fait connaître ensuite à l'assemblée les différentes composantes du Plan d'action pour la Méditerranée, tout en soulignant que le Programme d'Actions prioritaires faisait partie intégrante du Plan dans son ensemble, et que le but souhaité ne pourrait être atteint que si toutes ses parties composantes étaient conduites en même temps.

6. Donnant un aperçu du progrès des diverses composantes du PAM, il a souligné que le Programme d'Actions prioritaires est entré tout récemment dans sa phase d'exécution, d'une part, à cause des limitations financières résultant du retard apporté à la réception des contributions des Parties contractantes, et, d'autre part, parce que ce programme était la composante la plus difficile à réaliser. Cette Réunion devra donc revoir les six domaines prioritaires originaux, et décider si tous ces domaines devraient dorénavant être considérés comme prioritaires, ou si d'autres arrangements ultérieurs seraient étudiés. La Réunion devrait examiner la progression du travail au cours des six dernières années et rechercher les possibilités d'assurer des moyens financiers provenant de sources extérieures. Durant l'analyse de l'action future, la Réunion serait également tenue à soumettre une proposition budgétaire préliminaire pour 1984 et 1985 devant être examinée à la prochaine réunion régulière des Parties contractantes prévue pour février-mars 1983; elle devrait aussi inviter les Agences spécialisées à apporter leur soutien aux activités proposées.

7. Le Dr. Ljubomir Jeftić, Directeur du Département pour la Planification et la Protection de l'Environnement du Comité pour l'Habitat, la Construction et l'Environnement de la Croatie, a salué les participants au nom du Gouvernement Fédéral et du Comité pour l'Habitat, la Construction et l'Environnement de la République Socialiste de Croatie. Il a déclaré qu'il avait été très utile de pouvoir profiter des nouveaux bureaux du Centre d'Activités Régionales du PAP comme lieu de réunion des Structures focales nationales avant même leur inauguration officielle. L'expérience acquise au cours de la période quinquennale écoulée d'activités du Centre servira de base à la décision quant à la conception du programme. Il a également rappelé aux participants l'importance de la coopération entre Etats et a souligné le fait que le PAP/CAR à Split s'occupait d'un programme régional.
8. M. Srđan Truta, Membre du Conseil exécutif, s'est adressé à l'Assemblée au nom de la Municipalité de Split. Il a souhaité la bienvenue à tous les participants, tant à ceux venus des pays méditerranéens qu'à ceux représentant les Agences des Nations Unies. Il a déclaré que les travaux initiaux de base relatifs au PAP, étaient terminés et qu'il fallait maintenant commencer l'exécution des aspects pratiques du programme. Il a décrit le noyau ancien de la ville de Split, comme lieu symbolique pour le déroulement de cette réunion, surtout à cause de l'importance que l'on attache aux aspects historiques des établissements humains.

#### Ordre du Jour 2: Adoption de l'Ordre du Jour

9. La Réunion a adopté à l'unanimité l'Ordre du Jour reproduit dans l'Annexe II de ce Rapport.

#### Ordre du Jour 3: Organisation des travaux

10. La Réunion a élu à l'unanimité les officiels suivants:

Dr. Ljubomir Jeftić /Yougoslavie/: Président  
Mme Hedia Baccar /Tunisie/: Vice-Présidente  
Dr. Francis La Ferla /Malte/: Rapporteur.

Ordre du Jour 4: Exécution et développement du PAP

11. M. Berislav Kalogjera, Directeur du Centre des Activités régionales du PAP, a décrit la progression des travaux relatifs à la réalisation du PAP, depuis ses débuts datant de 1977. Il a rappelé les difficultés rencontrées dans:
- /a/ la définition du caractère du programme,
  - /b/ l'établissement de contacts avec les Structures focales nationales et
  - /c/ les moyens financiers restreints fournis par le Fonds de garantie pour la Méditerranée.
12. Il a été considéré que la seule solution possible pour le PAP était de continuer à se développer sur la base des projets nationaux et internationaux déjà existants ou planifiés - y compris ceux récemment terminés. Ces projets, ainsi que les activités qui s'y rattachent, peuvent être, avec une coordination et des moyens financiers minimaux additionnels, utilisés comme points de départ pour des actions prioritaires. Les Agences spécialisées correspondantes des Nations Unies peuvent y participer, de même que toutes autres organisations internationales et régionales intéressées. Le Programme d'Actions prioritaires pourrait être élargi, de façon à inclure d'autres activités pour lesquelles certaines propositions ont été préparées en vue d'être étudiées au cours de cette réunion.
13. M. Manos a donné un aperçu de l'énorme travail de programmation effectué durant les trois dernières années, en collaboration avec les Agences spécialisées des Nations Unies et le PNUD, travail qui a conduit à des propositions de projets dans les domaines suivants: aquaculture, sources d'énergie renouvelables, établissements humains, planification intégrée et gestion des zones côtières dans le bassin méditerranéen, évaluation des politiques gouvernementales relatives à la migration de l'arrière-pays vers le littoral de la région méditerranéenne, technologies appropriées à la collecte et disposition

des déchets liquides et solides dans les établissements humains méditerranéens, et planification globale de l'état sanitaire de l'environnement dans les régions métropolitaines méditerranéennes. Quant à leur coût, ces propositions n'ont pu être financées par des moyens provenant du Fonds de garantie pour la Méditerranée, et c'est pourquoi il est nécessaire de rechercher d'autres sources de financement. Ce qui, cependant, ne devrait pas porter préjudice au budget prévu pour le PAP.

14. Au cours de la discussion, diverses sources possibles de financement ont été suggérées. Le représentant de la CEE a indiqué certains projets situés dans les pays de la Communauté - particulièrement dans le domaine de l'aquaculture - qui pourraient être étudiés par la Commission, en vue d'un financement. Des institutions - membres du CIDIE - pourraient constituer d'autres sources de financement. Le représentant de la CEE a également invité les pays méditerranéens ayant signé des accords de coopération avec la Communauté, à accorder la priorité au projet concernant la protection de l'environnement. Certaines propositions de projets devraient être repensées en accord avec les exigences les plus récentes. Il a été également confirmé que la proposition relative aux sources d'énergie renouvelable était composée d'un certain nombre de sous-projets autonomes pouvant être séparément financés, grâce à différents accords bilatéraux.
15. Dans ce contexte, le projet en cours, MEDRAP, a été mentionné. Certaines délégations ont exprimé leurs regrets que ce projet ne soit pas ouvert à tous les pays méditerranéens, et particulièrement à ceux qui pourraient contribuer le plus à son développement. Prenant en considération que, dans ce projet, ne peuvent être directement inclus que les pays qui y participent, le Secrétariat a été prié d'entretenir un vif intérêt pour le MEDRAP et d'assurer qu'une étroite coopération et coordination soit maintenue, en vue d'obtenir le plus d'avantages possibles, tant du MEDRAP que de tous les pays méditerranéens intéressés.

16. L'Assemblée a demandé au Secrétariat de rechercher des sources possibles de financement pour ces projets.

Ordre du Jour 5: Rapport sur les activités, institutions et experts intéressant le PAP

17. Le Secrétariat du Centre d'Activités régionales du PAP a présenté une synthèse des réponses reçues au questionnaire envoyé aux Structures focales nationales, relatif aux projets déjà terminés, en cours d'élaboration et planifiés et concernant les experts et institutions oeuvrant dans les domaines intéressant le PAP. Jusqu'à présent, 9 réponses ont été reçues, d'autres sont en route. Plusieurs représentants ont signalé que les réponses au questionnaire sont en cours de préparation, mais ont souligné les difficultés rencontrées au cours de ce travail ce qui nécessitera peut-être une aide de la part des Parties contractantes ou du Secrétariat du PAP. D'autres représentants ont donné un bref résumé des projets en cours d'exécution dans leur propre pays.
18. Pendant la réunion, il a été demandé aux Structures focales de fournir tous les renseignements demandés le plus rapidement possible.

Ordre du Jour 6: Propositions de programme de coopération dans les domaines prioritaires approuvés

19. Le Président a souhaité que, durant la réunion, soient examinées les propositions concernant les domaines prioritaires approuvés - sans tenir compte des implications budgétaires présentes - et qu'une attention soit accordée successivement à chacun des projets, suivie d'une discussion.
20. Il a été décidé que ces projets seraient développés en accord avec la nouvelle approche approuvée par les Parties contractantes, en utilisant les projets nationaux, bilatéraux, multilatéraux et internationaux en cours d'élaboration ou terminés depuis peu. Une attention spéciale devra être accordée aux aspects institutionnels et aux besoins d'une décentralisation appropriée. Le Compendium et

les Répertoires seront à cet effet particulièrement précieux.

21. La présentation des propositions a été faite par le PAP/CAR. Au cours de la discussion, il a été conclu que les propositions seraient repensées afin d'y incorporer toutes les suggestions avancées pendant la réunion. Il a également été décidé que les allocations prévues au budget refléteraient l'importance relative des projets et le laps de temps qui leur est accordé.

Ordre du Jour 6a: Compendium des projets et Répertoire des institutions liés aux domaines prioritaires approuvés

22. Au cours de la réunion, l'Ordre du Jour 6a a été étudié et accepté, il a été décidé que le projet devrait être considéré comme point prioritaire, de sorte que le Compendium des projets et le Répertoire des institutions et experts nationaux seraient élaborés pour tous les domaines prioritaires. Certains délégués ont fait remarquer que des expériences résultant de projets en cours ou récemment terminés dans leurs pays respectifs pourraient servir; le domaine a été analysé et approuvé comme pouvant être inclus dans le programme prioritaire.

Ordre du Jour 6b: Aménagement du territoire dans les zones sismiques

23. Ce point a été discuté et l'importance du sujet, y compris ses aspects technologiques, particulièrement dans la région méditerranéenne, a conduit à ce que ce projet soit inclus dans le programme prioritaire.

Ordre du Jour 6c: Examen des méthodes et instruments utilisés dans les projets actuels de planification et gestion intégrées des zones côtières de la Méditerranée

24. Dans l'analyse du projet, les participants ont conclu que ce domaine était un point prioritaire nécessitant une préparation et un travail considérables. L'accent a été mis sur le fait que le tourisme faisait partie intégrante de l'aménagement des zones côtières. Le Secrétariat

a signalé que, selon l'UNESCO, une approche utile serait d'analyser des études représentatives sur des cas de planification intégrée et de gestion dans les zones côtières méditerranéennes. Il a été mentionné que l'UNESCO serait prête, en coordination avec et sous l'égide du PAM, à jouer un rôle important à cet égard.

Ordre du Jour 6d: Réhabilitation et reconstruction des agglomérations et centres historiques côtiers

25. Le consultant du PAP/CAR a présenté le point 6d de l'Ordre du Jour, en faisant ressortir son importance par rapport au programme lui-même, se référant particulièrement aux nombreux facteurs qui influent sur les agglomérations historiques côtières. Certaines localités qui pourraient servir de point de départ pour ce projet ont été mentionnées.
26. Plusieurs délégués ont signalé des projets actuels faisant ressortir des similitudes d'intérêts, et certains membres du Secrétariat ont expliqué que l'UNESCO s'était montré prêt à continuer à collaborer, dans ce domaine, avec le Programme d'Actions prioritaires. Ce projet a été adopté, afin d'être inclus au Programme prioritaire.

Ordre du Jour 6e: Esquisse de projet pour l'évaluation et l'analyse comparée des systèmes d'approvisionnement en eau des îles méditerranéennes

27. Au cours de la discussion sur l'analyse des systèmes d'approvisionnement en eau des îles méditerranéennes, il est ressorti que l'application de ce projet concernait tant les zones côtières déficitaires en eau que les îles, et il a été admis que ce projet devrait être accepté comme Action prioritaire.

Ordre du Jour 6f: Etude de faisabilité pour développement d'un projet de coopération régionale sur le tourisme et son impact sur l'environnement méditerranéen

28. L'aspect historique de ce domaine a été retracé par le représentant de l'Organisation mondiale du Tourisme, après une introduction par

le Directeur du Centre d'Activités régionales du PAP. Il a été particulièrement signalé que l'OMT avait travaillé et travaille encore sur de nombreuses études et qu'elle compte, parmi ses membres, de nombreux experts dans ce domaine. En accord avec certains délégués, l'OMT a exprimé son souhait que dans ce projet soit appliquée une approche intégrée.

29. Le Secrétariat a offert de mettre à la disposition du PAP/CAR les conclusions de la Réunion de travail du PNUE/OMT sur les aspects relatifs à l'environnement, en relation avec l'industrie touristique, réunion prévue pour 1983, à Madrid.
30. Les discussions qui ont eu lieu au cours de la réunion ont conduit à une décision tendant à ce que soient éliminés les aspects relatifs à l'aménagement du territoire qui seraient plus intéressants s'ils faisaient partie de la proposition de projet relative au point 6c de l'Ordre du Jour; ce domaine a été approuvé pour être inclus dans le Programme prioritaire.

Ordre du Jour 6g: Esquisse de projet d'activités préparatoires en vue d'un programme de coopération entre les pays du littoral méditerranéen sur la protection des sols

31. Le sujet de l'Ordre du Jour 6g a été longuement analysé et l'assemblée a conclu que ce domaine était trop vaste pour être considéré dans son cadre actuel, malgré le fait que, dans la phase actuelle, il était uniquement nécessaire de le réduire à une identification de problèmes. L'érosion côtière, réemploi des surfaces abandonnées et marginales et l'intrusion urbaine dans les terrains auparavant agricoles, ont été mentionnés comme possibles. Le Secrétariat a noté la suggestion de l'UNESCO concernant les cartes de vulnérabilité des sols comprenant également l'indication des pentes critiques.

Ordre du Jour 7: Propositions d'activités futures

32. Le représentant de l'OMS a informé les participants qu'une réunion

de travail se préparait sur l'hygiène de l'habitat dans la région méditerranéenne. Elle sera organisée, en 1983, par le Bureau régional pour l'Europe de l'OMS, en collaboration avec le PAP/CAR de Split. Les principaux frais de cette réunion de travail sont financés par l'OMS sur ses propres budgets réguliers. Les participants ont décidé que la présence à cette réunion de travail d'un certain nombre de représentants provenant de pays méditerranéens serait aux frais du PAP. Il a été également noté que les conférenciers proposés appartenaient en grande partie à des pays non méditerranéens. C'est pourquoi il a été demandé à l'OMS de reconsidérer cette liste, en vue d'utiliser au maximum les connaissances disponibles des experts méditerranéens, permettant ainsi aux participants d'obtenir une vue optimale sur la situation et les besoins de la région.

33. La réunion a examiné l'utilisation de l'énergie solaire pour l'industrie touristique et a conclu que ce thème pourrait être incorporé dans le projet concernant le tourisme.
34. Le Coordinateur du PAM a présenté les domaines prioritaires relatifs à l'aquaculture et les sources d'énergie renouvelables. Il a rappelé que la Première Réunion des Parties Contractantes tenue en 1979 a alloué une modeste somme à ces deux domaines mais que, dans les budgets ultérieurs, cette allocation n'a pas été incluse en raison du retard apporté à l'autorisation du PNUD concernant deux projets régionaux dans ces domaines.
35. Les délégués ont exprimé différents points de vue quant aux besoins et montants des allocations budgétaires pour l'aquaculture et les sources d'énergie renouvelable. En conclusion, la réunion a consenti une allocation pour ces deux domaines, afin de permettre des activités complémentaires dans les pays non prévus dans les projets régionaux du PNUD, ou pour des activités non englobées dans ces projets.

#### REMARQUES GENERAL

36. Certains délégués ont déclaré qu'ils étaient à même, grâce à l'expérience acquise dans leurs propres pays, d'aider ces activités.

Le représentant de la CEE a exprimé l'intérêt que celle-ci avait à prendre part à toutes les activités proposées et il a invité à Bruxelles le Directeur du PAP/CAR, en vue d'examiner les possibilités concrètes de coopération entre le Centre et la Communauté.

37. Il a été conclu que le Secrétariat prendrait en considération toutes les remarques faites durant l'élaboration de ses programmes, et se concentrerait sur les thèmes non encore traités par d'autres organisations. Il devrait aussi assurer une étroite coordination entre le PAP/CAR, les autres composantes du Plan d'action pour la Méditerranée et, surtout le Plan Bleu.
38. Il a été demandé au PAP/CAR de préparer pour chaque action un plan de travail détaillé avec "outputs" et budgets qui devraient être soumis à la prochaine réunion des Parties Contractantes.

#### BUDGET

39. Le Secrétariat a soumis les propositions de budget pour toutes les activités du PAP pour 1983 /révisé/, 1984 et 1985. Après discussion et acceptation d'amendements, la réunion a adopté le budget; comme indiqué à l'Annexe III. Il a retenu le montant du budget approuvé par la Réunion extraordinaire intergouvernementale des Parties Contractantes pour 1983 /document UNEP/IG.36/8, annexe V/ avec une augmentation approximative de 10% par an en 1984 et 1985.
40. Il a été demandé au Secrétariat de soumettre à l'approbation et recommander le programme de travail et le budget du PAP lors de la troisième réunion des Parties Contractantes.

#### REMERCIEMENTS

41. Les participants à la réunion ont proposé d'exprimer leurs remerciements aux autorités yougoslaves et à la Municipalité de Split pour le soutien qu'elles ont généreusement apporté au PAP,

ainsi que pour les parfaits locaux mis à la disposition du Centre d'Activités régionales.

Ordre du Jour 8: Adoption du Rapport

42. La réunion a adopté son rapport, le 8 décembre 1982.

Ordre du jour 9: Clôture de la réunion

43. Les dernières remarques ont été formulées par le Directeur du PAP/CAR, le Coordinateur du Plan d'action pour la Méditerranée et le Président. Le 8 décembre 1982, à 14 heures, le Président a déclaré la clôture de la réunion.

ANNEXE I

LIST OF PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY  
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Domenico MILANO  
Chef du Service "Relations  
Internationales"  
200, rue de la Loi  
Bruxelles  
Tel: 235 3533

FRANCE  
FRANCE

Bruno JANIN  
Administrateur Civil  
Ministère des relations  
extérieures  
75700 Paris  
Tel: 555-95-40

Mireille JARDIN  
Direction des Affaires Internationales  
Ministère de l'Environnement  
34 rue de la Fédération  
75014 Paris  
Tel: 575-62-58

GREECE  
GRECE

Jean VOURNAS  
Chef de Section /Programme pour  
le contr. de la pollution de  
l'environnement/  
147, Av. Patission  
Athènes  
Tel: 865-24-92 / 865-02-14

ISRAEL  
ISRAEL

Uri MARINOV  
Director  
Environmental Protection Service  
Ministry of the Interior  
Jerusalem  
Tel: 02-669671  
Telex: IEPS 26162

ITALIA  
ITALIE

Giuliano FIERRO  
Institute for Geology  
University of Genova  
Corso Europa 30,  
16132 Genova  
Tel: 518-041

Fiorenzo MANCINI /Observer/  
University Professor  
Faculty of Agriculture  
Piazzale Cascine 15,  
Florence  
Tel: 352-051

MALTA  
MALTE

Francis La FERLA  
Consultant in Occup. Health  
Department of Health and  
Environment  
Occupational Health Centre  
Merchants Street  
Valletta  
Tel: 24071

TUNISIA  
TUNISIE

Hedia BACCAR  
Sous-directeur chargé de  
l'Environnement  
Ministère des Affaires Etrangères  
30 rue Alain Savary,  
Tunis  
Tel: 890-863 / 890-926 / 681-661

TURKEY  
TURQUIE

Zeynep ARAT  
State Planning Organization  
Social Planning Department  
Ankara  
Tel: 189-257 / 257-500-33

YUGOSLAVIA

Ljubomir JEFTIĆ  
Director of the Department for  
Planning and Environmental Protection  
of the Committee of Building, Housing  
and Environment of Croatia  
Marulićev trg 16,  
41000 Zagreb  
Tel: 447-811

Franjo GAŠPAROVIĆ  
Adviser  
Committee of Building, Housing  
and Environment of Croatia  
Marulićev trg 16,  
41000 Zagreb  
Tel: 447-811

Momčilo PELEŠ /Observer/  
Adviser for International  
Co-operation on Environmental  
Matters  
Secretariat of Foreign Affairs  
Kneza Miloša 26,  
11000 Belgrade  
Tel: 684-576

Ivan BREZOVIĆ-MLINARIĆ /Observer/  
Scientific Researcher  
Institute for Developing Countries  
Ul. 8. maja 1945., 82  
41000 Zagreb  
Tel: 444-417  
Telex: 22273 YU INZUR

REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS, SPECIALIZED AGENCIES AND  
OTHER ORGANIZATIONS

REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES, INSTITUTIONS SPECIALISEES ET  
AUTRES ORGANISATIONS

UNITED NATIONS ENVIRONMENT  
PROGRAMME  
PROGRAMME DES NATIONS  
UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

Aldo MANOS  
Co-ordinator  
Mediterranean Action Plan  
Vass. Constantinou 48,  
Athens 501/1  
Tel: 7244-536  
Cable: UNITERRA Athens

Mohamed TANGI  
Programme Officer  
Regional Seas Programme  
United Nations  
Geneva  
Tel: 98-84-00  
Telex: 28877 UNEP CH

Marinos YEROULANOS /Observer/  
Consultant to Mediterranean  
Co-ordinating Unit  
Lykiou 10,  
Athens 138  
Tel: 8213678  
Telex: 215546 GR

INTERNATIONAL LABOUR  
ORGANIZATION  
ORGANISATION INTERNATIONALE  
DU TRAVAIL

Peter PEEK  
Labour Economist  
ILO  
C.P. 500,  
1211 Geneva  
Tel: 996480

WORLD HEALTH ORGANIZATION  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Louis J. SALIBA  
Senior Scientist  
WHO/EURO Project Office  
Co-ordinating Unit for the  
Mediterranean Action Plan  
Vass. Konstantinou 48,  
Athens 501/1  
Tel: 7244-536  
Telex: 222611 MEDU GR

WORLD TOURISM ORGANIZATION  
ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME

Peter SHACKLEFORD  
Chief of Studies  
WTO  
Capitan Haya 42,  
Madrid-20 /Spain/  
Tel: 279-2804  
Telex: 42188 OMT-E

MEDEAS - CENTRE  
D'ACTIVITES DEVELOPPEMENT  
ENVIRONNEMENT EN  
MEDITERRANEE

Maurice CASIMIR /Observer/  
Directeur  
MEDEAS  
Sophia Antipolis  
.06560 Valbonne  
Tel: 742600  
Telex: 461-331 F

REGIONAL ACTIVITY CENTRE  
FOR THE PRIORITY ACTIONS PROGRAMME  
CENTRE D'ACTIVITE REGIONALE POUR  
LE PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES

Berislav KALOGJERA  
Director PAP/RAC  
Town Planning Institute  
Kraj sv.Ivana 11,  
58000 Split  
Tel: 43-499  
Telex: 26477 URBS YU

Ante BARIĆ  
Deputy Director PAP/RAC  
Town Planning Institute  
Kraj sv.Ivana 11,  
58000 Split  
Tel: 43-499  
Telex: 26477 URBS YU



## ANNEXE II

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Organisation des travaux
4. Exécution et développement des PÁP
5. Rapport sur les activités, institutions et experts intéressant les PÁP
6. Propositions de programmes de coopération dans les domaines prioritaires approuvés
7. Propositions d'activités futures
8. Adoption du rapport
9. Clôture de la réunion.



ANNEXE III

BUDGET POUR LE PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES /1983-1985/

	1983		1984		1985		Total 1983-1985
	Approuvé UNEP/IG.36/8	Révisé	Proposé	Proposé	Proposé	Proposé	
- Coordination, y compris la réunion des Structures focales 1984	60.000	70.000	80.000	80.000	80.000	80.000	230.000
Compendium		30.000	10.000	10.000	10.000	10.000	50.000
- Gestion des ressources en eau	80.000	75.000	60.000	60.000	10.000	10.000	145.000
- Etablissements humains:	100.000						
Examen et analyse des méthodes et instruments utilisés dans les projets actuels de planification et gestion intégrée des zones côtières de la Méditer.		65.000	30.000	30.000	30.000	30.000	125.000
Réhabilitation et recon- struction des aggloméra- tions et centres historiques côtiers		35.000	50.000	70.000	70.000	70.000	155.000

/.....



	1983		1984		1985		Total 1983-1985
	Approuvé UNEP/IG.36/8	Révisé	Proposé	Proposé	Proposé	Proposé	
Une approche possible du développement de l'action prioritaire sur l'aménagement du territoire dans les zones exposées au séismes		20.000	40.000	30.000			90.000
Soutien pour la participation à la réunion de travail de l'OMS sur l'hygiène de l'habitat dans les pays méditerranéens.		10.000	-	-			10.000
Déchets solides et liquides		20.000	20.000	-			40.000
- Protection des sols	40.000	30.000	70.000	90.000			190.000
- Tourisme:	100.000						
Une approche possible du développement de l'action sur le tourisme		15.000	40.000	80.000			135.000
- Aquaculture		5.000	15.000	35.000			55.000
- Sources d'énergie renouvelables		5.000	15.000	35.000			55.000
	380.000	380.000	430.000	470.000			1.280.000



ANNEXE IV

LISTE DES DOCUMENTS

- FPM.1/1 REALISATION ET DEVELOPPEMENT DU PROGRAMME  
D'ACTIONS PRIORITAIRES
- FPM.1/INF.1 LES ETABLISSEMENTS HUMAINS ET LA PLANIFICATION  
INTEGREE ET LA GESTION DES ZONES COTIERES DANS  
LE BASSIN MEDITERRANEEN
- FPM.1/INF.2 EVALUATION DES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES S'OCCUPANT  
DE LA MIGRATION DE L'ARRIERE-PAYS VERS LE LITTORAL  
DANS LA REGION MEDITERRANEENE
- FPM.1/INF.3 TECHNOLOGIE APPROPRIEE AUX METHODES DE COLLECTE ET  
DE DISPOSITION DES DECHETS LIQUIDES ET SOLIDES DANS  
LES ETABLISSEMENTS HUMAINS DU LITTORAL MEDITERRANEEN
- FPM.1/INF.4 PLANIFICATION GLOBALE DE LA SANTE DE L'ENVIRONNEMENT  
DANS LES REGIONS METROPOLITAINES AUTOUR DE LA  
MEDITERRANEE
- FPM.1/INF.5 COMPENDIUM DES PROJETS ET INSTITUTIONS QUI TRAITENT  
LES QUESTIONS CONCERNANT L'AQUACULTURE, L'ENERGIE ET  
LES ETABLISSEMENTS HUMAINS DANS LES PAYS MEDITERRANEENS
- FPM.1/INF.6 EBAUCHE D'UN PROJET DE BASE SUR L'EVALUATION TECHNIQUE  
ET ECONOMIQUE ET SUR L'ANALYSE COMPARATIVE DES SYSTEMES  
D'ALIMENTATION EN EAU DES ILES MEDITERRANEENNES ET  
DES ZONES COTIERES PAUVRES EN EAU DOUCE
- FPM.1/INF.7 EBAUCHE DE PROJET DEFINISSANT LE CADRE DES ACTIVITES  
PREPARATOIRES DEVANT CONDUIRE A L'ELABORATION D'UN  
PROJET MEDITERRANEEN DE COOPERATION ENTRE LES PAYS DU  
LITTORAL SUR LA PROTECTION DU SOL
- FPM.1/INF.8 UNE APPROCHE POSSIBLE DU DEVELOPPEMENT DE L'ACTION  
PRIORITAIRE "TOURISME"
- REPORT OF THE CONSULTATION ON THE TOURISM COMPONENT  
OF THE PAP
- FPM.1/INF.9 APERÇU ET ANALYSE DES METHODES ET MOYENS EMPLOYES DANS  
LES PROJETS EN COURS SUR LA PLANIFICATION INTEGREE ET  
LA GESTION DES ZONES COTIERES MEDITERRANEENNES
- FPM.1/INF.10 REHABILITATION ET RECONSTRUCTION DES AGGLOMERATIONS  
ET CENTRES HISTORIQUES COTIERS
- FPM.1/INF.11 UNE APPROCHE POSSIBLE DE L'ACTION PRIORITAIRE "AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE DANS LES ZONES EXPOSEES AUX SEISMES"
- FPM.1/INF.12 REUNION DE TRAVAIL SUR L'HYGIENE DE L'HABITAT DANS LES  
PAYS MEDITERRANEENS

- FPM.1/INF.13 REUNION DE TRAVAIL SUR L'UTILISATION DE L'ENERGIE  
SOLAIRE POUR LES BESOINS DU TOURISME
- FPM.1/INF.14 RAPPORT INTERIM SUR LE PROJET INTITULE "COMPENDIUM DES  
PROJETS ET DES INSTITUTIONS TRAITANT DE L'AQUACULTURE,  
DE L'ENERGIE ET DES ETABLISSEMENTS HUMAINS DANS LES  
PAYS MEDITERRANEENS"
- FPM.1/INF.15 LIST A: ON-GOING NATIONAL PROJECTS IN THE MEDITERRANEAN  
OF POSSIBLE INTEREST FOR MEDITERRANEAN COUNTRIES
- LIST B: INTERREGIONAL PROJECTS OF POSSIBLE INTEREST FOR  
MEDITERRANEAN COUNTRIES